



A St Denis, le jeudi 7 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ile-de-France

Fermeture de 133 gares

Suppression de plus de 500 emplois

Valérie Pécresse, présidente d'Ile-De-France Mobilités, avec la complicité de la Direction Transilien SNCF a pour projet de supprimer 338 postes de commerciaux gare et de fermer 133 gares dans toute la région parisienne. Ces restructurations seront entièrement mises en œuvre à partir de septembre 2022.

De graves conséquences sur le service rendu aux usagers

En fermant des guichets, ces projets ont pour but de transformer des gares en Point d'Arrêt Non Gérés (PANG). Certaines gares elles, seront fermées à partir de 21 heures.

Comme avait déjà pu le souligner le Défenseur des droits dans sa décision n°2021-158 du 28 juin 2021 au sujet de restructurations similaires au TER, les fermetures de guichet et la présence non systématique de personnel SNCF dans ces gares PANG viennent contredire l'article L2101-1 du code des transports concernant l'exploitation « transparente et non discriminatoire » des gares de voyageurs.

En effet, les PANG n'offrant aucune alternative à l'achat de billets dématérialisés, ils sont susceptibles de constituer une discrimination à l'encontre des usagers en situation de handicap dont le Défenseur des Droits a constaté dans son rapport qu'ils étaient bien souvent « les laissés pour compte de la dématérialisation ».

M. Djebbari annonçait le 7 juillet 2021 en réaction de la décision du Défenseur des Droits : « il faut plus de personnels en gare », ce ne sera pas le cas, bien au contraire.

La notion de service public remise en cause

La fermeture de guichets, la transformation des gares en PANG, l'absence totale de personnel SNCF dans certaines gares posent la question de l'accès égal pour toutes et tous au service public du transport ferroviaire.

Qui pour prendre en charge les Personnes à Mobilités Réduites ?

Qui pour aider les personnes âgées ?

Qui pour permettre aux personnes mal voyantes d'acheter un titre de transport et d'accéder au train ?

Comment font les usagers ne disposant que d'espèces pour acheter un billet ?

Qui pour renseigner les usagers en situation normale et à plus forte raison, en situation dégradées ?

Comment faire en cas d'agression, d'accident grave de voyageurs ?

Le 16 Février 2022, à partir de 9h00, les militantes et militants SUD-Rail seront présents massivement sous les fenêtres du Conseil Régional D'Ile-De-France pour dire à Valérie Pécresse, notre attachement au service public et à la qualité de l'offre due aux usagers dans nos gares.

Contacts Presse :

M. Fabien DUMAS : 07 87 16 74 45

M. Fabien VILLEDIEU : 06 26 05 54 67.